

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00918

Numéro SIREN : 512 556 051

Nom ou dénomination : PSV DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2020 sous le numéro de dépôt 860



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

P.S.V. DISTRIBUTION

48, boulevard des deux moulins
85170 LE POIRE SUR VIE

S.A.S. au capital de 10 000 €
R.C.S. LA ROCHE SUR YON 512 556 051

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2018 au 30 Juin 2019

Comptes certifiés conformes

M. FILLION Stéphane

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 25/09/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. P.S.V. DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Juillet 2018 au 30 Juin 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	8 741 370 €
■ Chiffre d'affaires	31 852 505 €
■ Bénéfice net comptable	501 043 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 30/09/2019

Fabienne THUAUD

Geneviève DURANTEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	6 706 643	2 898 655	3 807 988	4 096 455
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	154 729	93 213	61 516	5 296
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	154 729	93 213	61 516	5 296
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 492 874	2 805 442	3 687 432	4 039 345
TERRAINS	101 302	54 183	47 119	43 093
CONSTRUCTIONS	3 556 260	856 227	2 700 033	2 853 615
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 492 738	1 650 974	841 764	1 033 414
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	342 572	244 057	98 515	101 325
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				7 895
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	59 039		59 039	51 814
PARTICIPATIONS	3 674		3 674	3 674
TITRES IMMOBILISES DIVERS	19 446		19 446	17 160
PRETS	32 343		32 343	29 885
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	3 575		3 575	1 094
ACTIF CIRCULANT	4 935 514	2 133	4 933 381	4 758 348
STOCKS ET EN-COURS	2 877 938		2 877 938	2 776 826
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	19 034		19 034	18 377
MARCHANDISES	2 858 903		2 858 903	2 758 449
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 001 985	2 133	999 852	864 657
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	48 159	2 133	46 026	30 960
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	953 826		953 826	833 696
CREANCES DIVERSES (3)	495 626		495 626	345 343
DISPONIBILITES	485 318		485 318	699 554
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	74 646		74 646	71 966
TOTAL GENERAL	11 642 158	2 900 788	8 741 370	8 854 804
(1) Dont droit au bail			815	570
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	85 502	(415 541)
CAPITAL	10 000	10 000
REPORT A NOUVEAU	(425 716)	(688 113)
RESULTAT DE L'EXERCICE	501 043	262 396
PROVISIONS REGLEMENTEES	175	175
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>85 502</i>	<i>(415 541)</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	78 479	45 000
PROVISIONS POUR RISQUES	78 479	45 000
DETTES (1)	8 577 388	9 225 345
DETTES FINANCIERES (2)	5 225 046	4 990 967
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 929 537	3 690 545
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 295 509	1 300 421
DETTES D'EXPLOITATION	3 309 454	3 930 241
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 496 847	3 251 260
DETTES FISCALES ET SOCIALES	757 634	589 050
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	54 972	89 929
DETTES DIVERSES	42 887	304 137
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	42 442	300 349
AUTRES DETTES DIVERSES	445	3 788
TOTAL GENERAL	8 741 370	8 854 804
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 976 888 4 600 500	4 208 330 5 017 015
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	197 550	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	31 886 390	27 574 906
VENTES DE MARCHANDISES	31 461 710	27 072 028
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	7 769	17 879
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	383 025	382 198
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>31 852 505</i>	<i>27 472 105</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		41
REPRISES SUR PROVISIONS	1 002	1 741
TRANSFERTS DE CHARGES	20 846	89 376
AUTRES PRODUITS	12 036	11 642
CHARGES D'EXPLOITATION	31 214 058	27 273 467
ACHATS DE MARCHANDISES	25 112 945	22 082 049
VARIATION DES STOCKS	(100 454)	(436 633)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	62 897	56 659
VARIATION DES STOCKS	(657)	(3 597)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 441 077	2 253 581
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	341 791	261 479
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 271 519	2 078 826
CHARGES SOCIALES	565 677	499 148
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	477 518	431 147
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 622	759
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	33 479	45 000
AUTRES CHARGES	6 641	5 047
RESULTAT D'EXPLOITATION	672 331	301 438
PRODUITS FINANCIERS	7 497	8 566
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 333	4 636
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	2 163	3 929
CHARGES FINANCIERES	49 019	43 727
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	49 019	43 727
RESULTAT FINANCIER	(41 521)	(35 161)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	630 809	266 277



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 600	49 460
SUR OPERATIONS DE GESTION		49 460
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 600	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 994	2 475
SUR OPERATIONS DE GESTION	35	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 256	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	703	2 475
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(394)	46 985
PARTICIPATION DES SALAIRES	135 230	57 727
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(5 858)	(6 861)
<i>Total des produits</i>	<i>31 897 488</i>	<i>27 632 933</i>
<i>Total des charges</i>	<i>31 396 444</i>	<i>27 370 536</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	501 043	262 396
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 110	3 920
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | | | |
|--|----------------|-----------------------------|------------|
| - Agencements des terrains : | 10 ans | - Matériel d'exploitation : | 5 à 12 ans |
| - Agencements des constructions : | 10 à 25 ans | - Matériel de bureau : | 3 à 6 ans |
| - Installations complexes spécialisées : | 5 à 25 ans | - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Agencements divers : | 5 ans à 10 ans | | |

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 39 678 actions.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 873	67 856		154 729
Immobilisations corporelles	6 383 343	117 928	8 396	6 492 875
Immobilisations financières - titres	20 835	2 286		23 121
Immobilisations financières - créances	30 980	4 939		35 919
	6 522 030	193 010	8 396	6 706 644

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	81 577	11 636		93 213
Immobilisations corporelles	2 343 998	466 585	5 140	2 805 442
	2 425 574	478 221 (*)	5 140	2 898 655
.....				
(*) Dont dotation :		411 078		
. linéaire				
. dégressive		66 440		
. exceptionnelle		703		
.....				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	175			175
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	45 000	33 479		78 479
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 513	1 622	1 002	2 133
	46 688	35 101 (*)	1 002 (*)	80 787
(*) Dont :				
. exploitation		35 101	1 002	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le poste provisions pour risques et charges à la clôture correspond à :

- à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 45 000 €.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 33 479 €.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	35 919	815	35 104
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 001 985	1 001 985	
Créances diverses	495 626	495 626	
Charges constatées d'avance	74 646	74 646	
	1 608 177	1 573 073	35 104

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	206 443	206 443		
Emprunts bancaires (1)	3 723 095	833 333	1 869 762	1 020 000
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 295 510	208 383	1 087 127	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 309 454	3 309 454		
Dettes diverses	42 888	42 888		
Produits constatés d'avance				
	8 577 389	4 600 500	2 956 889	1 020 000

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	8 892
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	601 891
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	559 048
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	1 295 510

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	22 198 000
- Drive	2 091 390
- Station-service	7 563 115
	<u>31 852 505</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	16
- Employés	72
	93

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 126 005 €, a été utilisé pour la consolidation des fonds propres.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 60 218 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dotations aux amortissements immobilisations mises au rebut	703	-
Amendes et pénalités	35	-
Cessions immobilisations corporelles	3 256	3 600
	3 994	3 600

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	110 230
- Supplément d'intéressement	25 000
	135 230

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés correspondant aux crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. P.S.V. DISTRIBUTION et de sa filiale SCI ESPACE PSV a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 01/07/2014.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Néant

Situation fiscale latente

Provisions et charges à déductibilité différée provenant de décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable :

- Situation au début de l'exercice	7 008
- Situation à la fin de l'exercice	10 755

Déficits fiscaux restant à reporter :

- Situation au début de l'exercice	949 862
- Situation à la fin de l'exercice	502 693

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	3 060 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	202 450	202 450
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.98 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 43 082 €

Entreprises liées

S.C.I. ESPACE PSV

Participations	3 674
Clients et comptes rattachés	2 506
Créances diverses	219 201
Emprunts et dettes financières divers	9 057
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 441
Intérêts et produits assimilés divers	2 110

S.C.I. ESPACE PSV
85 170 LE POIRE SUR VIE
R.C.S. LA ROCHE SUR YON
480 922 483

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	3 500
Capitaux propres autres que le capital	1 001 327
Quote-part du capital détenu	100.0%
Valeur brute des titres détenus	3 674
Valeur nette des titres détenus	3 674
Prêts et avances consentis	219 201
Cautions & avals donnés	3 060 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	535 943
Résultat du dernier exercice clos	165 960
Dividendes encaissés	-

Filiales et participations détenues entre 10% et 50%

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

PSV DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 48 Boulevard des Deux Moulins
85170 LE POIRE SUR VIE
512 556 051 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2019
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 501 043,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 501 043,77 euros

A l'absorption des pertes antérieures 425 716,60 euros

Le solde 75 327,17 euros

Pour dotation intégrale de la réserve légale, ... 1 000,00 euros

Le solde 74 327,17 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 74 327,17 euros.

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 juin 2019 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. FILLION Stephane

M. FILLION Stephane



SAS PSV DISTRIBUTION

Au capital de 10 000 €

Siège social : 48 Boulevard des deux moulins
85 170 LE POIRE SUR VIE

RCS LA ROCHE SUR YON : 512 556 051

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2019

SAS GEIREC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

276, rue de Châteaugiron - CS 76308
35063 RENNES CEDEX

Aux associés de la SAS PSV DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PSV DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30/06/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La société évalue les stocks selon les modalités décrites au paragraphe « Stocks » de l'annexe, soit au dernier prix de revient connu.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société pour évaluer les stocks, sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT HERBLAIN,
Le 25 novembre 2019

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Représentée par :

Thierry MATHELIER

Commissaire aux Comptes

SAS PSV DISTRIBUTION

Au capital de 10 000 €

Siège social : 48 Boulevard des deux moulins
85 170 LE POIRE SUR VIE

RCS LA ROCHE SUR YON : 512 556 051

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2019



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	6 706 643	2 898 655	3 807 988	4 096 455
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	154 729	93 213	61 516	5 296
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	154 729	93 213	61 516	5 296
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 492 874	2 805 442	3 687 432	4 039 345
TERRAINS	101 302	54 183	47 119	43 093
CONSTRUCTIONS	3 556 260	856 227	2 700 033	2 853 615
INST TECHN. MATERIEL & OUTILLAGE	2 492 738	1 650 974	841 764	1 033 414
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	342 572	244 057	98 515	101 325
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				7 895
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	59 039		59 039	51 814
PARTICIPATIONS	3 674		3 674	3 674
TITRES IMMOBILISES DIVERS	19 446		19 446	17 160
PRETS	32 343		32 343	29 885
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	3 575		3 575	1 094
ACTIF CIRCULANT	4 935 514	2 133	4 933 381	4 758 348
STOCKS ET EN-COURS	2 877 938		2 877 938	2 776 826
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	19 034		19 034	18 377
MARCHANDISES	2 858 903		2 858 903	2 758 449
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 001 985	2 133	999 852	864 657
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	48 159	2 133	46 026	30 960
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	953 826		953 826	833 696
CREANCES DIVERSES (3)	495 626		495 626	345 343
DISPONIBILITES	485 318		485 318	699 554
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	74 646		74 646	71 966
TOTAL GENERAL	11 642 158	2 900 788	8 741 370	8 854 804
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			815	570
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	85 502	(415 541)
CAPITAL	10 000	10 000
REPORT A NOUVEAU	(425 716)	(688 113)
RESULTAT DE L'EXERCICE	501 043	262 396
PROVISIONS REGLEMENTEES	175	175
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>85 502</i>	<i>(415 541)</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	78 479	45 000
PROVISIONS POUR RISQUES	78 479	45 000
DETTES (1)	8 577 388	9 225 345
DETTES FINANCIERES (2)	5 225 046	4 990 967
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 929 537	3 690 545
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 295 509	1 300 421
DETTES D'EXPLOITATION	3 309 454	3 930 241
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 496 847	3 251 260
DETTES FISCALES ET SOCIALES	757 634	589 050
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	54 972	89 929
DETTES DIVERSES	42 887	304 137
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	42 442	300 349
AUTRES DETTES DIVERSES	445	3 788
TOTAL GENERAL	8 741 370	8 854 804
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 976 888 4 600 500	4 208 330 5 017 015
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	197 550	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	31 886 390	27 574 906
VENTES DE MARCHANDISES	31 461 710	27 072 028
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	7 769	17 879
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	383 025	382 198
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	31 852 505	27 472 105
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		41
REPRISES SUR PROVISIONS	1 002	1 741
TRANSFERTS DE CHARGES	20 846	89 376
AUTRES PRODUITS	12 036	11 642
CHARGES D'EXPLOITATION	31 214 058	27 273 467
ACHATS DE MARCHANDISES	25 112 945	22 082 049
VARIATION DES STOCKS	(100 454)	(436 633)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	62 897	56 659
VARIATION DES STOCKS	(657)	(3 597)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 441 077	2 253 581
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	341 791	261 479
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 271 519	2 078 826
CHARGES SOCIALES	565 677	499 148
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	477 518	431 147
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 622	759
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	33 479	45 000
AUTRES CHARGES	6 641	5 047
RESULTAT D'EXPLOITATION	672 331	301 438
PRODUITS FINANCIERS	7 497	8 566
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 333	4 636
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	2 163	3 929
CHARGES FINANCIERES	49 019	43 727
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	49 019	43 727
RESULTAT FINANCIER	(41 521)	(35 161)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	630 809	266 277



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 600	49 460
SUR OPERATIONS DE GESTION		49 460
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 600	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 994	2 475
SUR OPERATIONS DE GESTION	35	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 256	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	703	2 475
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(394)	46 985
PARTICIPATION DES SALAIRES	135 230	57 727
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(5 858)	(6 861)
<i>Total des produits</i>	<i>31 897 488</i>	<i>27 632 933</i>
<i>Total des charges</i>	<i>31 396 444</i>	<i>27 370 536</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	501 043	262 396
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	2 110	3 920

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 12 ans
- Agencements des constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 6 ans
- Installations complexes spécialisées :	5 à 25 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	5 ans à 10 ans		

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 39 678 actions.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 873	67 856		154 729
Immobilisations corporelles	6 383 343	117 928	8 396	6 492 875
Immobilisations financières - titres	20 835	2 286		23 121
Immobilisations financières - créances	30 980	4 939		35 919
	6 522 030	193 010	8 396	6 706 644

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	81 577	11 636		93 213
Immobilisations corporelles	2 343 998	466 585	5 140	2 805 442
	2 425 574	478 221 (*)	5 140	2 898 655
(*) Dont dotation :				
. linéaire		411 078		
. dégressive		66 440		
. exceptionnelle		703		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	175			175
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	45 000	33 479		78 479
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 513	1 622	1 002	2 133
	46 688	35 101 (*)	1 002 (*)	80 787
(*) Dont :				
. exploitation		35 101	1 002	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le poste provisions pour risques et charges à la clôture correspond à :

- à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 45 000 €.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 33 479 €.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	35 919	815	35 104
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 001 985	1 001 985	
Créances diverses	495 626	495 626	
Charges constatées d'avance	74 646	74 646	
	1 608 177	1 573 073	35 104

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	206 443	206 443		
Emprunts bancaires (1)	3 723 095	833 333	1 869 762	1 020 000
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 295 510	208 383	1 087 127	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 309 454	3 309 454		
Dettes diverses	42 888	42 888		
Produits constatés d'avance				
	8 577 389	4 600 500	2 956 889	1 020 000
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				8 892
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				601 891
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				559 048
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				1 295 510

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	22 198 000
- Drive	2 091 390
- Station-service	7 563 115
	<u>31 852 505</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	16
- Employés	72
	93

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 126 005 €, a été utilisé pour la consolidation des fonds propres.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 60 218 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dotations aux amortissements immobilisations mises au rebut	703	-
Amendes et pénalités	35	-
Cessions immobilisations corporelles	3 256	3 600
	3 994	3 600

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	110 230
- Supplément d'intéressement	25 000
	135 230

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés correspondant aux crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. P.S.V. DISTRIBUTION et de sa filiale SCI ESPACE PSV a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 01/07/2014.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**Néant****Situation fiscale latente**

Provisions et charges à déductibilité différée provenant de décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable :

- Situation au début de l'exercice	7 008
- Situation à la fin de l'exercice	10 755

Déficits fiscaux restant à reporter :

- Situation au début de l'exercice	949 862
- Situation à la fin de l'exercice	502 693

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	3 060 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	202 450	202 450
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.98 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 43 082 €

Entreprises liées

S.C.I. ESPACE PSV

Participations	3 674
Clients et comptes rattachés	2 506
Créances diverses	219 201
Emprunts et dettes financières divers	9 057
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 441
Intérêts et produits assimilés divers	2 110

Filiales & participations à plus de 50 %

S.C.I. ESPACE PSV
85 170 LE POIRE SUR VIE
R.C.S. LA ROCHE SUR YON
480 922 483

Capital	3 500
Capitaux propres autres que le capital	1 001 327
Quote-part du capital détenu	100.0%
Valeur brute des titres détenus	3 674
Valeur nette des titres détenus	3 674
Prêts et avances consentis	219 201
Cautions & avals donnés	3 060 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	535 943
Résultat du dernier exercice clos	165 960
Dividendes encaissés	-

Filiales et participations détenues entre 10% et 50%**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.